

SE 23/74 A.D.

12 novembre 1775. acte notariale. M. CHARYS notaire.  
Sebastien - René BENOIST, prêtre curé de Deuillé a pris possession de la cure le 21 avril 1774. Il fait état des réparations et des constructions entreprises par lui - A savoir : " il a fait construire la table de l'hôtel de la chapelle domestique nécessaire pour ses paroissiens à raison de l'éloignement de l'église paroissiale au presbytère. Qu'il en a relevé le clocher et une partie de la couverture et substitué une cloche descente, à une mauvaise clochette cassée qui n'était pas suffisante pour l'étendue de la paroisse."

---

1 Q 408

Inventaire du mobilier de la chapelle domestique du presbytère ( 5 brumaire an 3 ). Peu de choses

---

Archives de l'évêché d'Angers :

1865.

Devis pour rallonger de 7 m la chapelle du bourg.

---

1867. Réclamation des habitants de Deuozé contre M. le Curé -  
(M. le curé Mignot).

La chapelle St Nicolas a 30 m<sup>2</sup> de nef. Une clochette de  
7 ou 8 Kg. Les habitants se plaignent que M. le curé  
n'utilise pas l'église, mais la chapelle.

Il y a eu 4 mariages pour l'année et 12 baptêmes -  
les gens sont obligés d'aller faire célébrer leurs noces  
et baptêmes dans les paroisses voisines.

Les sépultures, les mariages et les baptêmes, les vêpres  
des dimanches ordinaires se font tous à la chapelle  
St Nicolas.

Une lettre du juge de Paix au Sous-préfet : 60 personnes,  
tout au plus 80 tiennent dans la chapelle.

Une lettre de l'évêché : en 1854, l'évêché avait  
demandé d'agrandir la chapelle. Le conseil municipal  
n'avait pas voulu engager des travaux. Le curé  
était parti. La commune est restée une année  
sans desservant.

---

Mise à jour de ces archives le 22 août 1997.  
Étienne LEFORT.